



LE NICKEL-SLN

ENVIRONNEMENT

DEI/F/002
Indice : D

FICHE DE DECLARATION D'INCIDENT ENVIRONNEMENTAL

N° d'ordre : -

Niveau de Gravité :

2

Date de l'incident : du 07/04/2013 au 08/04/2013Signataire de la fiche : ABELLAN OLIVIER

Description de l'incident environnement : Dépassement de l'opacité sur le filtre chaudière selon l'arrêté du 12/11/2009 § 4.4.5. interdisant de dépasser plus de 2.4h par jour la valeur limite des filtres à manches OPA.

Chaudière (min)	
01/04/2013	0
02/04/2013	0
03/04/2013	0
04/04/2013	0
05/04/2013	0
06/04/2013	0
07/04/2013	194
08/04/2013	532
09/04/2013	0
10/04/2013	0
11/04/2013	0
12/04/2013	0
13/04/2013	0
14/04/2013	0
15/04/2013	0
16/04/2013	0
17/04/2013	0

2 jours de dépassement les 07 et 08 avril. Arrêt volontaire de l'installation dans la nuit du 08 au 09 avril.

Ces dépassements sont liés à :

- Un défaut sur le circuit d'expédition poussiéreux du filtre de la chaudière entraînant une accumulation importante de poussières dans le filtre, du fait de:
 - Bouchage de la conduite d'expédition en aval du SAS 14 cellule 1N, entraînant la non-évacuation des poussières captées par le filtre, et leur accumulation dans le SAS.
 - Défaillance des vannes d'ouverture/fermeture des bonbonnes d'expédition du SAS 14 cellule 1N, entraînant une expédition dégradée.
- Non détection de l'accumulation des poussières dans le SAS 14.
- Remontée de poussières jusque dans la conduite d'air propre en aval des manches, conduisant à polluer les gaz filtrés issus de la chaudière.

Conséquences :

2 jours avec un dépassement pendant plus de 2,4h de l'opacité limite réglementaire (40mg/Nm³) sur le filtre chaudière, au mois d'avril.

Arrêt de l'installation de filtration et de la chaudière le 09/04 à 03h00.

Mesures correctrices immédiates :

- Les 07/04 et 08/04, tests par les équipes de quart pour identifier si des manches sont défectueuses. Ces tests n'ont pas permis d'identifier un SAS défaillant en particulier
- Arrêt de la chaudière le 09/04 pour approfondir le diagnostic et identification de l'origine du dépassement.
- Vidange des poussières accumulées dans le filtre à l'aide d'un camion d'aspiration.
- Réparation des vannes fuyardes sur le circuit expédition du filtre de la chaudière.

Mesures préventives proposées :

- Mise en place d'un groupe de travail sur l'amélioration du système de détection des retards d'expédition poussière.
- Complément de fiche de redémarrage de la chaudière pour intégrer un test sur le circuit d'expédition.
- Sensibilisation des équipes de quarts à l'incident pour faciliter le diagnostic en cas de nouvel incident de ce type.

Signature : Olivier ABELLAN

Date : 18/04/2013

Diffusion : DE - DU – FB